Elections municipales de mars 2014

Questionnaire aux candidats

sur le thème : Urbanisme, Déplacements, Prévention des Déchets proposé par Eden, membre de la Fub et de Flore 54 Pour une ville apaisée, une cité humaine

1. Nouveau partage de l'espace public

Concernant les mobilités, la priorité est à la cohérence. La liste *Une ville meilleure* que je conduis, s'est engagée en faveur d'un rééquilibrage des modes de déplacements : moins de voitures en ville, plus de mobilités douces et alternatives.

Je proposerai ainsi la remise à plat du plan de déplacements urbains. Cette réflexion devra se faire à l'échelle du sud du département, avec les intercommunalités voisines, c'est-à-dire à l'échelle du bassin de vie des habitants. La première étape pourrait être la création d'une seule autorité organisatrice des transports au lieu des 11 organismes actuels.

Pour réduire le transit dans Nancy intra-muros, je souhaite la mise en place de vrais parking-relais en dehors de la communauté urbaine et une réflexion sur un élargissement du réseau de transport en commun au-delà des frontières du Grand Nancy.

2. La marche

Si nous voulons faire de Nancy une ville plus accessible et plus fluide nous devrons définir un plan de piétonnisation à l'échelle de la ville. Cet engagement est inscrit dans le programme de la liste que je conduis.

Par ailleurs, une politique volontariste sera engagée autour du pédibus en lien avec les écoles primaires et maternelles.

Concernant la lutte contre le stationnement sauvage (trottoir, pistes cyclables,...), la sanction interviendra à l'issue d'un travail de sensibilisation et d'information. Si la sanction est nécessaire, utile et évidente, nous savons aussi que la sensibilisation en profondeur des personnes est tout aussi indispensable pour construire le vivre ensemble. Les campagnes de communication de la ville de Rennes sont à ce titre exemplaires afin de sensibiliser les automobilistes à respecter les cyclistes et les piétons. Ces campagnes régulières ont démontré leur efficacité à travers un vrai changement de comportement et la réduction des tensions sur la voie publique.

3. Réseau cyclable

Concernant le vélo, mode de transport à part entière, il ne suffit pas d'aligner les kilomètres linéaires de pistes cyclables pour être efficace. Encore faut-il s'assurer de leur continuité, de leur sécurisation, de la qualité de la signalisation et des services proposés aux cyclistes. Nous sommes encore loin du compte. Ce sera notre priorité.

Concernant la politique de stationnement vélo, il faudra densifier les zones en fonction des besoins, sécuriser les lieux de stationnement et d'abri des vélos permettant aux cyclistes de pouvoir sillonner l'ensemble des quartiers de la ville.

Des points de réparation/gonflage à proximité des stationnements de vélos pourraient être mis en place aux endroits stratégiques de la ville dont les espaces touristiques.

Sur la question essentielle du respect des pistes cyclables, nous serons fermes. J'ai indiqué précédemment que cette priorité passait autant par la sanction que par la sensibilisation. Je souhaite que des campagnes régulières permettent que chacun respecte et partage l'espace public. Ces campagnes associeront les associations et fédérations comme la vôtre.

Concernant les stations vélo libre service, il est anormal qu'elles soient cantonnées à Nancy intra muros. Aujourd'hui le Grand Nancy consacre près de 1 million d'euros pour le seul entretien des velostanlib. Or, il faudrait injecter la même somme pour créer des infrastructures enfin à la hauteur des besoins. La question du réexamen de la délégation de service public à la société Decaux se pose.

4. Transport en commun

Je suis favorable à la définition d'une nouvelle offre de transports en commun 100% énergie propre. Il faudra dans ce cadre prévoir le remplacement du matériel de la Ligne 1 de transports en commun et améliorer le réseau Stan. En effet, le surcoût de 2,3 millions d'euros n'a pas permis de corriger ses dysfonctionnements (fréquence inadaptée aux besoins des personnes, guidage optique défaillant,...).

Pour désengorger l'hyper-centre, la desserte de l'Est de l'agglomération est une priorité. Un tramtrain, traversant la ville, du Nord au Sud, connecté aux autres modes de transport, pourrait permettre aux usagers de se déplacer plus facilement.

5. Urbanisme

A l'égard des intercommunalités voisines, notre vision s'appuie sur une volonté d'abord de coopérer et de construire la « métropole commune » dans un rapport « gagnant-gagnant ». En effet, les potentialités de la Communauté urbaine seront décuplées dès lors qu'elles s'appuieront aussi sur les potentialités voisines. Le développement du bassin de Nancy est donc l'affaire aussi des collectivités voisines. Cette volonté de coopération est nécessaire pour l'ensemble du Sud Meurthe et Mosellan confronté à une Lorraine du Nord attirée par l'Allemagne et le Luxembourg. Le risque de décrochage du bassin nancéien est un risque réel si nous ne sommes pas capables de nous unir et de construire cette métropole commune au bénéfice des habitants et des acteurs économiques et sociaux de notre territoire.

Dès 2014, j'engagerai la création du premier Parc Naturel Urbain de Lorraine dont l'objectif sera à la fois d'augmenter le nombre de m2 d'espaces verts, de créer de nouveaux espaces de nature en ville, d'engager une vraie politique de l'arbre. Ce vaste projet servira ainsi à mieux vivre ensemble et à rendre à ces espaces publics une vocation qui ne se limite pas aux simples loisirs mais génère du lien social (jardins familiaux, partagés) et de la convivialité.

Par ailleurs, le projet de développement d'une agriculture périrubaine locale et biologique sera mis à l'étude dès 2014, en partenariat avec des structures spécialisées comme l'association « Terre de Liens ».

6. Prévention et traitement des déchets

Nous sommes favorables sur la durée du mandat à mettre en œuvre une politique basée sur 4 priorités :

- réduction à la source,
- simplification du tri
- réemploi, ressourcerie, revente,
- éducation à l'environnement

Par ailleurs, nous multiplierons les points de collecte sélective et de lombricompostage sachant qu'il n'existe à ce jour aucun site de compostage collectif à Nancy contre une trentaine sur Besançon.

7. Démocratie participative :

Sur cette question, je souhaite que Nancy soit exemplaire et pionnière. Chaque année, j'irai rendre compte de mon action dans chacun des 11 quartiers de la ville. En juin 2014, se tiendra ainsi le premier conseil municipal décentralisé dans un quartier. Ce conseil municipal décentralisé sera précédé par des rencontres de l'ensemble des acteurs du quartier (association, collectifs,...).

Nous nous engageons aussi et ce pour chaque projet majeur touchant à la vie quotidienne et au devenir du quartier, qu'une consultation préalable de l'Atelier de Vie de Quartier soit organisée. Son avis sera annexé au projet de délibération et envoyé aux élus en amont du conseil municipal.

Notre ville doit être mieux connectée. J'ai souhaité que le conseil municipal soit retransmis en direct sur internet et archivé sur le site de la ville. Aussi, les données publiques seront ouvertes aux habitants et aux entrepreneurs (open data) pour à la fois mieux comprendre la ville d'aujourd'hui et mieux construire la ville de demain.